



MAIRIE
66210 REAL
Canton des Pyrénées Catalanes
Département des Pyrénées Orientales

20/05/2020

Objet : Plan de Reprise d'Activité

EC/JLS

Monsieur le Président,

La commune de REAL a effectué son PRA, la personne de la collectivité se compose comme suit

- 1 adjoint technique (temps plein)
- 1 adjoint administratif (temps non complet)

La collectivité a mis en confinement le personnel technique du 17 mars au 31 mars 2020

Le PCS (*Plan Communal de Sauvegarde*) étant mis en place, une astreinte est assurée pour la vigilance, des Stations d'épurations, du déneigement, et un contact social régulier avec les personnes les plus vulnérables ou isolées a aussi été mis en place

Les services administratifs n'ont pas cessé de fonctionner, durant toute la période de confinement,



Le maire
Jean Luc SEGUY



MESURES DE PREVENTION FACE A LA TRANSMISSION DU CORONAVIRUS

Plan de Reprise d'Activité

Face aux infections respiratoires, il existe des gestes simples pour préserver votre santé et celle de votre entourage :



Se laver les mains
Régulièrement



Évitez le contact
Physique



Nettoyez
régulièrement



Toussez ou éternuez
Dans votre coude

LA PERSONNE REFERENTE COVID-19 : Babeth 04 68 04 36 44- 07 89 04 56 59

REGLES GENERALES

PREVENIR le maire ou la secrétaire en cas de fièvre, toux,

NE PAS ACCEDER AU CTM ou à la MAIRIE EN CAS DE SYMPTOMES

Évitez de vous toucher le visage (nez, bouche) avec ou sans gants sans nettoyage préalable des mains

- ✓ Garder en permanence une distance plus d'1 m
- ✓ Se laver les mains fréquemment avec du savon et de l'eau au moins 30 s ou avec du gel Hydroalcoolique
- ✓ Se laver les mains systématiquement : Après avoir mangé, Après avoir fumé, Avant et Après être allé aux sanitaires
- ✓ Se sécher avec des serviettes en papier jetables, se moucher dans des mouchoirs jetables

Personnel administratif

L'arrivée au bureau

8h arrivée de la secrétaire

Ménage et désinfection des locaux MERCREDI ET JEUDI fait par la secrétaire

Poignées autant que nécessaire

Désinfection des bureaux, aération des locaux

Aménagement du poste d'accueil/ Bureau de la secrétaire et du maire

- Marquage au sol
- Port du masque pour les usagers conseillés
- Gel Hydroalcoolique à disposition
- Boîte de stylo disponible et désinfecté après chaque emploi (privilégiez le stylo personnel)
- Une personne à la fois dans le bureau d'accueil (Informations quant à l'attente à respecter)

Personnel technique

Dans le véhicule un Kit comprenant :

Masques, gants jetables, gel Hydroalcoolique, sac poubelle, bobine d'essuyage, désinfectant surface.

L'employé de la commune est seul le vendredi le véhicules est désinfecté

Mutualisation avec la commune de Fontrabieuse

- Le port du masque est obligatoire
 - o Si travail à moins d'un mètre d'une autre personne : Masque non sanitaire catégorie 1
 - o Si intervention dans un logement occupé : Masque à usage professionnel type FFP1
 - o Si intervention chez une personne à risque de santé : Masque chirurgical type 2 et la personne doit également porter un masque type 2
- Le prêt de matériel entre communes est **interdit**, de même notre outillage commun doit être utilisé avec des gants, désinfecté avant de le passer à un de vos collègue et également avant de la ranger l'atelier
 - o En cas d'utilisation commune d'échelles, de barrière **désinfecter**
- Pour les livraisons demander au livreur de déposer les marchandises à un lieu précis, avant la manipulation « port des gants obligatoires »
- Eviter de fermer les portes afin de ne pas avoir à toucher les poignées, si possible aérer votre espace de travail
- Mettre vos déchets (gants, bobine essuyage, lingettes, masques ...) dans un sac poubelle fermé et jetez le tous les soirs
- **Pour les Interventions en logements communaux occupés ou pour apporter de l'aide aux personnes vulnérables sur la commune** lors de la prise de RDV, une explication des mesures de sécurité aura été donnée
 - o Respecter les distances de sécurité, éviter de rester dans la même pièce, aération de la pièce quelques minutes avant le RDV, laisser toutes les portes ouvertes afin de ne pas toucher les poignées, le locataire devra vider tous les objets qui se trouve autour de la zone d'intervention, possibilité d'accès à un point d'eau
 - o Vérifier qu'il vous sera possible de travailler en toute sécurité et désinfecter toutes les parties que vous aurez à toucher
 - o En sortant avant de reprendre votre véhicule désinfecter vos outils et le téléphone lavez-vous les mains jeter vos déchets dans une poubelle fermé
- Prise de carburant **Obligation** de mettre des gants à la pompe

En fin de semaine prévoir un temps pour désinfecter complètement le matériel et l'atelier

Organisation des réunions conseil municipal

- Nettoyage et désinfection des tables et des chaises avant et après les réunions.
- Mise à disposition de gel Hydroalcoolique
- Distance 1m entre chaque élu à respecter port du masque conseillé
- Mise à disposition d'un stylo par élu (*à rendre en fin de réunion pour désinfection*) et de feuille.

**CORONAVIRUS,
POUR SE PROTÉGER
ET PROTÉGER LES AUTRES**

COMMUNIQUÉ DE LA MAIRIE

Chers habitants,

Notre pays est confronté à une crise sanitaire sans précédent. Face à l'ampleur de la pandémie, nous devons agir « ensemble » pour ralentir la propagation du virus et prendre soin les uns des autres. À cet effet, les gestes barrière et **la limitation des déplacements aux stricts besoins nécessaires** doivent devenir notre quotidien.

Voici quelques recommandations :

- ❖ Il est impératif de se laver les mains après chaque déplacement.
- ❖ Toussez ou éternuez dans votre coude.
- ❖ Utilisez un mouchoir à usage unique puis jetez-le.
- ❖ Prenez vos précautions en allant jeter vos ordures (mettre des gants)
- ❖ Une attention spécifique doit être portée aux poignées de porte.
- ❖ Respectez les distances sanitaires imposées à l'extérieur du domicile
- ❖ Evitez tout déplacement inutile et limitez ce dernier à 1h, n'oubliez pas votre attestation de déplacement dérogatoire, heures et date obligatoires.
- ❖ Privilégiez les commandes alimentaires à « l'avance », au besoin téléphonez à votre épicerie de proximité
 - **Boucherie Yannick SARDA, 04 68 04 41 43 Formiguères** se propose de livrer à domicile
 - **VIVAL 04 68 30 19 62.**
 - **Le boucher d'Axat** vient tous les jeudis vers 13h30 (il klaxonne en entrant dans le village) il est joignable pour vos commandes au **M TISSANDIER Yves 04 68 20 50 34**

Un contact social régulier est mis en place avec les personnes les plus vulnérables ou isolées. Les personnes qui le souhaitent peuvent se faire référencer auprès de nos services de la Mairie en téléphonant au 04.68.04.36.44 le mercredi et le jeudi de 8h à 12h ou par mail contact@mairiereal.fr

Pour nos plus jeunes qui doivent maintenir leur scolarité la mairie peut imprimer ce qui est nécessaire à leurs cours (tel hors d'ouverture 07 89 04 56 59 ou 06 25 69 89 65)

Nous savons pouvoir compter sur le sens des responsabilités et le civisme de chacun, sur la confiance et la solidarité

Dans l'intérêt de chacun, dans l'intérêt de tous, Prenez soin de vous, mais aussi des autres !

